



Marquise, le 15 mai 2025

Le Volant des 2 Caps
8, rue des Vignes
62340 Pihen-les-Guines
Tel : 06.14.30.48.48
Email : levolantdes2caps@gmail.com

Aux adhérents du Volant des 2 Caps

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire et convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2025

Cher(e) adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association **le vendredi 6 juin 2025 à 18h30** à la salle Balavoine de l'espace Jean D'Ormesson (Adresse : Sq. Jacques Fayeulle, 62250 Marquise)

Dans un premier temps, une assemblée générale extraordinaire se tiendra afin de modifier les statuts du club.

Cette assemblée générale extraordinaire sera suivie de l'assemblée générale ordinaire dont l'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier du Trésorier,
- Tarif de la licence,
- Election d'un membre du CA en remplacement d'un sortant,
- Questions diverses.

Les adhérents qui souhaitent présenter leur candidature au Conseil d'Administration doivent se manifester avant le 1er juin 2025 par courriel (levolantdes2caps@gmail.com). Pour rappel, conformément à l'article 11 des statuts, il est nécessaire d'être membre de l'association depuis au moins 6 mois et avoir plus de 16 ans. Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire.

Ne participeront à l'élection des membres du Conseil d'Administration que les adhérents ayant plus de 16 ans.

D'autre part, je vous rappelle que, conformément à l'article 15 des statuts et l'article 19 du règlement intérieur de notre association, un quorum de 50% doit être atteint pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse délibérer régulièrement. Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, je souhaite que vous soyez présent. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé.

Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à cette assemblée, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par l'adhérent de votre choix.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, cher(e) adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le Secrétaire
Hervé LETURQUE

Nota : la saison sportive touchant à sa fin, une nouvelle saison débutera en septembre. Nous vous laissons la priorité dans le renouvellement de votre adhésion. Nous vous demandons, néanmoins, de vous manifester auprès d'un membre du bureau avant le 31/07/2025 pour vous réinscrire. Passé cette date, les adhésions seront ouvertes à tous et seront prises par ordre d'arrivée.



Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2025

Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2025

PROCURATION

Je soussigné(e) donne
procuration àpour
l'Assemblée Assemblée Générale extraordinaire ainsi que l'Assemblée
Générale Ordinaire du 6 juin 2025 du Volant des 2 Caps.

Fait à

Le

Signature